

atteignirent le chiffre de 2,101. On a signalé seulement onze cas de fièvre typhoïde, dont un mortel; dans tous ces cas, la source d'infection, on a pu le prouver, était située en dehors de la ville. La méningite cérébro-spinale accuse une diminution par rapport à 1942, le nombre des cas étant tombé de 67 à 53. Malheureusement, 13 de ces cas ont entraîné la mort, comparativement à 6 en 1942.

Pour la quatrième fois en dix ans, Toronto n'a connu aucun cas mortel de diphtérie au cours de l'année; seulement 16 cas ont été signalés parmi la population de la ville. On se rendra compte des résultats du programme d'immunisation contre la diphtérie en comparant les chiffres de cette année à ceux de 1929, où l'on a enregistré 1,022 cas et 64 décès.

Ce bref résumé d'un certain nombre d'indices de la santé publique servira à démontrer que les efforts tentés par la ville pour améliorer l'état de santé de ses habitants ont donné des résultats assez satisfaisants.

Toutes ces réalisations appréciables reviennent de droit à d'excellents citoyens imbus de civisme qui ont largement commandité les recherches de prophylaxie dans les grands hôpitaux et les universités. Nos remerciements devraient aller aux médecins et aux institutions, aux organismes municipaux de bienfaisance et d'hygiène, aux hommes et aux femmes qui ont travaillé dans ce sens. J'estime que le Dominion peut, aux fins de paix, d'ordre et de bon gouvernement, verser quelques-unes de ces subventions avec ou sans le consentement des provinces, car ce témoignage de reconnaissance qui tarde depuis longtemps serait bien reçu.

J'espère que le nouveau ministère aura des fonds à affecter, qu'il ne se contentera pas d'une façade, qu'il ne passera pas son temps dans l'inaction. Je voudrais une politique nationale d'hospitalisation et de construction de logements, une politique nationale d'études médicales dans les universités, pour que les grands savants dans ce domaine soient reconnus. Des spécialistes qui se livrent à des recherches spéciales dans les universités étudient le problème du cancer et plusieurs autres problèmes. A ce propos, voici ce qu'a dit un grand savant, MacNeill Dixon, dans les conférences Gifford à l'Université de Glasgow, sur ce qui a été accompli dans le domaine de la science médicale:

Prenez la médecine moderne, l'enfant le plus prometteur et le plus brillant de la famille des sciences. Si elle n'a pu faire disparaître les souffrances corporelles, elle les a adoucies au point d'en supprimer les terreurs. Les fléaux et les pestes sont enrayerés, une multitude de maladies: diphtérie, rage, variole, fièvre typhoïde, fièvre jaune, fièvre maltaise, pour n'en nommer que quelques-unes, sont presque exterminées. Elle a rendu habitables de grandes surfaces de territoires contaminées, fait comprendre les valeurs nutritives, fait découvrir des vaccins et des antitoxines, fait progresser la chirurgie antiseptique au point d'ouvrir de nouveaux domaines à la puissance curative des médicaments, contenu ou soulagé

les affections de l'esprit comme les maladies corporelles. C'est à la vérité un record sans précédent dans les annales de tous les âges. En moins d'un siècle, la longévité dans tous les pays civilisés a pris des perspectives étonnantes; elle s'est augmentée de seize ans au pays, de dix-sept ans au Danemark, de quinze ans dans certaines régions de l'Amérique.

Cela démontre, monsieur l'Orateur, ce que la science peut accomplir.

L'article 5 traite des devoirs, pouvoirs et fonctions du ministre. L'application de la loi est de son ressort. On n'y donne aucune définition de la sécurité sociale ou du bien-être social. L'alinéa b de l'article 5 est ainsi conçu:

Les enquêtes et les recherches sur la santé et le bien-être public.

Cela vise le cancer et plusieurs autres maladies et le travail du Conseil national de recherches sur le cancer et le reste. Il y a tant à faire dans le domaine de la médecine, malgré les grands progrès réalisés. On n'en est encore qu'au début, et les hôpitaux et les universités ont besoin de bien plus d'aide de l'Etat.

L'alinéa c débute par les termes suivants:

L'inspection et le soin médical des immigrants et des matelots...

Et ainsi de suite. Je désire ici attirer l'attention de la Chambre sur ce qui s'est fait en Australie. Seize mille de nos jeunes gens de la marine, de l'armée et de l'aviation, ont épousé outre-mer de jeunes anglaises de la métropole. L'Australie a fait quelque chose à cet égard dans le domaine de l'immigration. J'estime que, sous l'empire de l'alinéa c, le Canada pourrait aussi faire quelque chose. Les 700 épouses d'Australiens mariés en Grande-Bretagne pourront se rendre gratuitement en Australie. On hâtera aussi le plus possible la réunion des maris et épouses déjà de retour en Australie. Un grand nombre des nôtres éprouvent, à leur retour dans notre ville, certaines difficultés à cet égard. Sous l'empire de l'alinéa c, nous adopterons, je l'espère, le programme très recommandable de l'Australie.

L'alinéa d traite de la surveillance, en ce qui concerne la santé publique, de tous les chemins de fer, bateaux, navires et autres modes de transport. Il y a encore beaucoup à faire sous ce rapport. J'admettrai que, même si le bill n'accomplit pas autre chose, il sera d'un grand secours grâce aux paragraphes b, c, d, et e. Nous avons eu, l'autre jour, un désastre maritime à Port-Stanley. Seize personnes ont perdu la vie lorsque chavira un bateau, en mauvais état de navigabilité. A mon sens, le Code criminel devrait être modifié de façon à prescrire que quiconque prend la responsabilité de transporter des gens à bord d'un navire qui n'a pas été soumis à une inspection au point de vue de la